



#4



Crédit photo : © Anthony Voisin

Etablissement public territorial Est Ensemble Grand Paris

Règlement de l'appel à projet

ParisCode@EstEnsemble #4

Formation aux métiers du numérique

Publication : 18 mars 2022

Meet up ParisCode : 19 avril 2022

(se manifester auprès du mail de contact pour s'inscrire)

Date limite des candidatures

- **Dépôt avant-projet (facultatif)** : 12 avril 2022
- **Dépôt projet final** : 12 mai 2022

Contact : pariscode@est-ensemble.fr

Le contexte

Sur le territoire d'Est Ensemble Grand Paris, le nombre d'emplois de l'économie numérique et créative, a augmenté de plus de 11 % en 7 ans. Cette croissance, concentrée sur les communes limitrophes de Paris, est tirée par différents secteurs (infogérance et conseil informatique, télécommunications, édition de logiciels...).

Est Ensemble Grand Paris entend accompagner ces dynamiques en mobilisant ses politiques en matière de développement économique, d'emploi et de formation. Nous souhaitons à la fois aider les entreprises locales à trouver les compétences dont elles ont besoin, et permettre aux publics du territoire en recherche d'emploi d'accéder aux opportunités liées au numérique.

C'est pourquoi, en 2019, nous nous sommes associés à la Ville de Paris qui partage ces mêmes enjeux et développe, depuis 2016, une forme de réponse territoriale nouvelle : le programme ParisCode, qui vise à permettre l'ouverture de 100 places par an pour des apprenant.es du territoire d'Est Ensemble. Nous lançons cet appel à projets en partenariat avec Pôle Emploi et le Département de la Seine-Saint-Denis.

Les objectifs

Pour cette nouvelle édition 2022-2023 du programme ParisCode@EstEnsemble, les objectifs sont :

- Permettre la montée en compétences et l'insertion professionnelle des demandeur.ses d'emploi d'Est Ensemble, par la formation aux métiers du numérique, et en particulier les publics en difficulté issus des quartiers prioritaires, les jeunes et les femmes.
- Favoriser des actions qui proposeront de mettre en relation les publics chercheurs d'emploi, les entreprises qui recrutent, les start-ups et les acteurs publics de l'emploi, de la formation professionnelle et des structures associatives des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Développer un réseau d'entreprises partenaires garantes de l'adéquation des réponses de ParisCode@EstEnsemble aux besoins réels et émergents du territoire afin d'augmenter l'employabilité des stagiaires.

Le réseau ParisCode@EstEnsemble

Les modalités de soutien de la part d'Est Ensemble Grand Paris sont de deux ordres : le financement (ParisCode@EstEnsemble est doté d'un budget en fonctionnement et en investissement) et la labellisation.

Les structures qui souhaitent être labellisées et faire partie du réseau ParisCode@EstEnsemble bénéficieront d'un accompagnement privilégié de la part des équipes d'Est Ensemble Grand Paris dans :

- Le montage d'actions de sourcing des candidats, en lien avec Pôle Emploi et les Maisons de l'Emploi ;
- L'intégration dans l'écosystème du territoire, en vous invitant aux grands événements annuels de l'emploi : conventions et événements d'entreprises partenaires, job dating, forums emploi, etc. ;
 - La promotion des métiers du numérique par l'organisation d'actions locales ;
- La communication sur vos actions de formation et de recrutement ;
- La recherche de locaux pour l'élaboration des formations, pour s'agrandir et essaimer ;
- La recherche de co-financements.

1 CRITERES D'ELIGIBILITE

A CANDIDATURES ELIGIBLES

Les structures éligibles sont des opérateurs de formation (ou des groupements d'acteurs comportant au moins un organisme de formation) :

- sous statut d'association, établissement public, fondation, structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), coopérative, syndicats professionnels ;
- à vocation d'organisme de formation ou d'école, ayant un agrément d'organisme de formation (certification Qualiopi en cas de demande d'autres financements publics – Etat, Pôle Emploi, Région, OPCO).

Les regroupements d'acteurs seront valorisés dans l'analyse des dossiers. Ces regroupements peuvent associer des organismes de formation, ainsi que des structures locales, notamment associatives, ancrées localement et susceptibles de faciliter la sensibilisation et le recrutement des apprenants. Les acteurs souhaitant répondre sous ce format doivent désigner un chef de file qui sera l'interlocuteur privilégié d'Est Ensemble durant l'appel à projet et la mise en œuvre du projet. La convention de partenariats doit être déposée avec le projet et les conditions de reversement de la subvention devront être précisées.

Les lauréats des saisons précédentes de ParisCode@EstEnsemble peuvent candidater.

B PROJETS ELIGIBLES

Sont éligibles toutes actions qui contribuent à augmenter le nombre de **parcours d'accompagnement ou de formation vers les métiers du numérique** (et accroître leur visibilité ainsi que leur attractivité), notamment en favorisant les synergies entre acteurs et en permettant l'émergence de formations innovantes gratuites.

Selon **2 approches** à distinguer :

- Pré-qualification professionnelle et mise à niveau
- Actions qualifiantes et certifiantes

Est Ensemble se réserve le droit de conclure une convention pluriannuelle d'objectifs de trois ans maximum avec certains porteurs de projets. Dans ce cas, une nouvelle demande de subvention assortie de bilans annuels devra néanmoins être déposée chaque année, selon des modalités qui seront alors précisées.

C TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES

Peuvent être éligibles à des subventions toute action permettant d'augmenter très fortement le nombre de parcours.

En investissement

- **Ingénierie pédagogique** pouvant inclure la création de MOOC, d'outils et d'innovations pédagogiques (apprentissage par pair, pédagogie inversée, blended learning...)
- **Financement d'équipement de locaux de formation** pour en accroître la capacité (travaux, matériels...)

Les coûts des investissements proposés devront être maîtrisés et les solutions open source privilégiées le plus possible, pour tout ou partie des projets. Est Ensemble sera attentif aux solutions techniques déjà existantes sur le marché et se réserve le droit de ne pas soutenir des projets proches déjà financés ou existants en open source.

Les réalisations à partir d'investissements immatériels, dans les solutions d'enseignements tels que les MOOC, plateformes d'apprentissage et de ressources formation, devront faire l'objet de diffusion et partagées avec d'autres organismes ParisCode@EstEnsemble. Ces outils auront pour vocation à bénéficier au plus grand nombre et devront permettre au programme ParisCode@EstEnsemble de passer à l'échelle des besoins en compétences numériques sur le territoire.

En fonctionnement

Financement de projets de formations pré-qualifiantes et qualifiantes, à visée d'insertion professionnelle :

- Rémunération des intervenants de formation ;
- Charges et frais divers de gestion nécessaires pour assurer les formations présentées au présent appel à projet et dont la listée détaillée (nature et finalité) sera présentée dans le dossier de candidature ;
 - Actions de repérage et de sourcing de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires d'Est Ensemble, en lien avec les structures locales et les acteurs de l'emploi (en particulier les publics éloignés du Service public de l'emploi) ;
 - Actions de rapprochement écoles-entreprises favorisant la montée en compétences, dans une logique de parcours vers l'employabilité s'articulant aux dispositifs amont/aval existants (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, contrats en alternance...).

D

METIERS ET PUBLICS VISES

Grandes catégories de métiers sont visés :

- Les métiers du développement et de l'intégration web,
- Les métiers de la sécurité des réseaux et de la cybersécurité
- Les métiers de l'analyse de la donnée
- Les métiers de la modélisation des informations du bâtiment (BIM)
- Les métiers techniques réseaux / assistances informatiques
- Les métiers émergents et/ou nouvelles compétences utiles à la transition numérique des PME-TPE (référents web / traitement des données, communication digitale...)

Publics demandeurs d'emplois visés en priorité (dans les quartiers prioritaires) :

- Les jeunes (décrocheurs scolaires et universitaires)
- Les femmes, qui restent minoritaires sur ce type de métiers
- Le public en reconversion professionnelle et notamment de 45 ans et plus

E CALENDRIER

Lancement de l'appel à projet : 18 mars 2022

Dépôt avant-projet (facultatif) : 12 avril 2022

Date limite de dépôt du projet final : 12 mai 2022

Instruction des candidatures : mai-juin 2022

Jury de sélection : fin juin / début juillet 2022

Examen des propositions retenues par le jury au Conseil Territorial d'Est Ensemble :
automne 2022

F CRITERES DE SELECTION

1. L'adéquation des candidatures à l'objet de l'appel à projets :

- une capacité à former et transmettre des savoir-faire ;
- un ciblage sur des métiers / secteurs qui recrutent ;
- un ciblage des publics précédemment définis ;
- une capacité à passer à l'échelle.

Concernant les actions qualifiantes et certifiantes, l'adéquation de ces formations à la demande du marché et l'employabilité des apprenants en fin de formation seront particulièrement considérés dans l'analyse des dossiers.

2. La cohérence et la faisabilité économique du projet (moyens humains et financiers mobilisés par rapport aux personnes bénéficiaires, identification des ressources autres que la subvention demandée, etc.), et la solidité financière de l'organisme (situation financière saine et plan de financement en cohérence avec le projet).

3. L'expertise du porteur de projet dans le secteur du numérique, de son économie et des métiers en tension.

4. La capacité à sourcer des publics demandeurs d'emploi d'Est Ensemble et à prévoir des articulations avec les autres dispositifs dans une logique de parcours vers l'emploi, la mise en place de passerelles entre acteurs, notamment du droit commun. Dans cette optique, les projets associant des structures ancrées localement sur le territoire d'Est Ensemble et en contact direct avec le public seront favorisées.

5. Le caractère innovant ou expérimental du projet et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

G MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Une convention définissant les objectifs et les conditions d'évaluation de l'action sera signée entre Est Ensemble Grand Paris et le bénéficiaire de la subvention.

Le montant de la subvention attribuée fera l'objet d'un versement en une fois.

Le versement de la subvention fera l'objet d'une délibération qui sera présentée aux instances délibératives d'Est Ensemble avant la fin de l'année 2022.

Calendrier et modalités de candidature

- Lancement de l'appel à projet : 18 mars 2022
- Dépôt avant-projet (facultatif) : 12 avril 2022
- Date limite de dépôt de la candidature : 12 mai 2022
- Instruction des candidatures : mai-juin 2022
- Jury de sélection : fin juin / début juillet 2022
- Examen des propositions retenues par le jury par l'assemblée délibérante d'Est Ensemble en septembre ou octobre 2022

Pour candidater, merci de transmettre votre dossier de candidature par mail à l'adresse suivante : pariscode@est-ensemble.fr

Des questions à l'équipe sur les modalités de candidature ? Contactez-nous par mail : pariscode@est-ensemble.fr